

Département de la Loire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**  
Séance du : **02 JUIN 2026**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	15
- présents	14
- votants	14+1 procuration
- absents	1
- exclus	

Date de convocation :

29/05/2026

Date d'affichage :

29/05/2026

<u>Objet</u>
<b>5.7 INTERCOMMUNALITE : COMPOSITION CLECT</b>

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

**Étaient présents :** Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, GODEL Laurent, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Sandrine PERRET, Valérie GAUDIN, Stéphane BAROU, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, Pierre SAUZET, LAFAY Virginie, ROCLE Karine

**Absents :** PONCET Raphaël (a donné procuration à PONCET Pierre)

**Secrétaire de séance :** Sandrine PERRET

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le Code général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C

VU les statuts de la Communauté de communes de Forez-Est

VU le procès-verbal de l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires en La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est créé par le Conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers.

La CLECT a plusieurs missions, dont notamment, l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre les communes et la communauté de communes.

Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque conseil municipal étant invité à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Il est proposé au conseil municipal de désigner comme membres titulaires et suppléants à la CLECT les candidats suivants :

Titulaire Mme AGOSTINI Bernadette

Suppléant : M GODEL Laurent

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DESIGNE** les conseillers municipaux suivants pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes de Forez-Est  
Mme AGOSTINI Bernadette en qualité de membre titulaire  
M GODEL Laurent en qualité de membre suppléant

Le secrétaire de séance  
Mme Sandrine PERRET



Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.  
Publié sur le site internet le 12/06/2026

Certifié conforme,  
Fait à Marclopt,  
LE 03/06/2026  
Le Maire,  
DOITRAND Raphaël

